

## Compte rendu des délibérations du conseil municipal Séance du 9 décembre 2021

L'an 2021, le 9 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. PILARD Jean-François, Maire.

**Présents** : M. PILARD Jean-François, Maire, Mmes : BOURHIS Isabelle, LE NAGARD Marie-Dominique, POINTET Pauline, ROLLAND Bérénice MM : BALAIS Cyril, CARPENTIER Alexandre, GORRE Onen, TEILLARD Louis, TULANE Jean, TULANE Loïc.

**Excusé(s) ayant donné procuration** : M. GUINARD Pierre à M. BALAIS Cyril ; Mme SICOT Héléna à M. GORRE Onen ; Mme LE HEN Nathalie à M. CARPENTIER Alexandre

**Absent(s)** : Mme DESSE Florence

### **Nombre de membres**

- En exercice : 15
- Présents : 11

**Date de la convocation** : 03/12/2021

**Date d'affichage** : 16/12/2021

### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Préfecture  
le :

publication ou notification

le :

**Secrétaire de séance** : M. CARPENTIER Alexandre

### **Ordre du jour**

- Le conseil municipal approuve à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 25 novembre 2021

### **2021\_11\_01 Fixation tarifs communaux 2022**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les tarifs communaux.

#### **SALLE POLYVALENTE**

Particuliers de la <b>commune - soirée</b>	320 €
Particuliers de la <b>commune – week-end</b>	480 €
Personnes <b>extérieures - soirée</b>	490 €
Personnes <b>extérieures – week-end</b>	650 €

Associations de la commune	160 €
Associations extérieures à la commune	300 €
Caution	600 €

### **GÎTE D'ÉTAPE**

Repas du midi-tarifs randonneurs (par personne)	5,50 €
chambre 4 lits	44,00 €
chambre 5 lits	55,00 €
chambre 6 lits	66,00 €
les 3 chambres	165,00 €
location aux particuliers de la <b>commune</b> (salle + cuisine) - <b>soirée</b>	150,00 €
location aux particuliers de la <b>commune</b> (salle + cuisine) - <b>week-end</b>	250,00 €
location aux particuliers <b>hors commune</b> (salle + cuisine) - <b>soirée</b>	185,00 €
location aux particuliers <b>hors commune</b> (salle + cuisine) - <b>week-end</b>	285,00 €
vin d'honneur (gratuité pour les associations)	60,00 €
Linges de lit	6 €/ lit
Caution	300 €

### **CONCESSION DE CIMETIERE**

concession de cimetière 30 ans l'emplacement	168 €
concession de cimetière 15 ans l'emplacement (renouvellement)	107 €
concession de columbarium 15 ans	530,00 €
concession de columbarium 30 ans	960,00 €

### **TARIFS VOIRIE**

Dépose et repose bordures		68,40 €/ml
Revêtement noir	Forfait 0 à 10 m <sup>2</sup>	35 € / m <sup>2</sup>
Revêtement rouge	Forfait 0 à 10 m <sup>2</sup>	40 € / m <sup>2</sup>

### **MATERIEL / EQUIPEMENT CHAMBRES GÎTE**

tabouret	12.00 €
lumière led	2.50 €
meuble colonne (blanc)	60.00 €
chaise / fauteuil	80.00 €
vide-poche	5.00 €
meuble étagère (vert)	70.00 €
aspirateur	215.00 €
étendoir à linge	15.00 €
corbeille à papier	7.00 €
lit parapluie	20.00 €
table et fer à repasser	15.00 €
adaptateur	16.50 €

### **MATERIEL / EQUIPEMENT CUISINE GÎTE**

Assiettes plates	4.25 €
Assiettes à dessert	2.75 €
Verres	0.50 €
Grands verres	0.50 €
Tasses	2.25 €
Bols	1.25 €
Écumoire	10.50 €
Louche	11.75 €
Pichets en verres	1.50 €
Corbeilles à pain	6.75 €

Saladiers en verre	2.50 €
Légumiers inox	11.75 €
Plateaux à servir	37.75 €
Faitout	124.25 €
Planche à découper	57.25 €
Percolateur	159.75 €
Couteaux	0.75 €
Cuillères	0.50 €
Fourchettes	0.50 €
Petites cuillères	0,50 €
Couteau cuisine	8.00 €
Couteau office	4.50 €
Couteau à pain	12.50 €
Epluche-légumes	1.75 €
Spatule plate	5.00 €
Ouvre-boîte à manches	5.00 €
Duo cuillère-support	7.00 €
Ouvre-boîte (petit)	1.00 €
Tire-bouchons blanc	4.25 €
Tire-bouchons inox	3.00 €
Ciseaux	5.50 €
Range couverts	52.00 €
Essoreuse à salade	5.00 €
Plats inox	9.75 €
Marmite	57.25 €
Passoire	27.25 €
Casserole 16cm	35.50 €
Casserole 18cm	39.25 €
Casserole 20cm	42.75 €
Plat inox 34x24	10.00 €
Plats inox + grilles 40x32	15.00 €
Poêle 28cm	13.00 €
Poêle 32cm	17.00 €
Dessous de plat inox 25x45	5.00 €
Dessous de plat en liège	1.00 €
Couvercle en verre 32cm	8.00 €
Moule à tarte 30cm alu	5.00 €
Bouilloire	23.00 €
Cafetière (filtre permanent)	23.00 €
Grille-pain	23.00 €
Four électrique propre	486.00 €
Lave-vaisselle	506.00 €
Table de cuisson Vitrocéramique	302.00 €
Poubelle métal	23.00 €
Poubelle coulissante 2 bacs de 20L.	132.00 €
Chaise haute	43.00 €

#### **MATERIEL ENTRETIEN GÎTE**

Balai fibre 38cm bleu	26.00 €
Balai lave pont 29cm bleu	24.00 €
Seaux	8.00 €
Cuvette ronde 5L	1.00 €
Cuvette ronde 12L	2.75 €
Balais éponge à plat	16.00 €

#### **MATERIEL LOISIRS / DETENTE GITE**

Set tennis de table (2 raquettes, 3 balles)	10 €
Ballon de Basket	13 €
Set de 8 boules de pétanque	25 €
Set de badminton	45 €

#### **ACCESSOIRES MATERIEL CUISINE SALLE POLYVALENTE**

four : grille dimensions 530 x 325 mm	63 €
four : bac profondeur 65 mm	94 €

lave-vaisselle : panier plat/assiette/verre	22.75 €
lave-vaisselle : panier couvert multiple 8	50.50 €
lave-vaisselle : panier couvert 1 case	6 €

#### **MATERIEL ENTRETIEN SALLE POLYVALENTE**

Balai-ciseaux	81,00 €
Balai coco 60 cm + manche bois	12,00 €
Frottoir nylon 30 cm + manche bois	6,75 €
Lave-pont (manche bois)	6,75 €
Serpillère	1.00 €
Seau de ménage	2,25 €
Pelle poussière	0,75 €

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

Arrivée de Mme POINTET Pauline

#### **2021\_11\_02 Demande de subvention DETR 2022 - DSIL 2022 – Bibliothèque - Pose d'un mur mobile isolant**

Dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2022, il est proposé à l'assemblée de déposer le dossier suivant : Pose d'un mur mobile dans la galerie, qui constitue désormais une extension de la bibliothèque. Au-delà de la structuration de l'espace et de l'isolation acoustique procurées, l'isolation thermique est principalement recherchée, au regard de la déperdition de chaleur engendrée par l'imposante cage d'escalier menant aux dortoirs du gîte communal.

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses HT		Recettes HT	
Pose d'un mur mobile	16 919 €	DETR 40 %	6 768 €
		DSIL 40 %	6 767 €
		Autofinancement	3 384 €
<b>TOTAL</b>	<b>16 919 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>16 919 €</b>

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve la réalisation des travaux
- Approuve les modalités de financement
- Décide de solliciter une subvention au titre de la DETR 2022 et de la DSIL 2022, et auprès de tout autre organisme susceptible d'octroyer une participation financière dans le cadre de ce projet
- Mandate Monsieur Le Maire pour constituer le(s) dossier(s) de demande de subvention.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

#### **2021\_11\_03 Demande de subvention DETR 2022 - DSIL 2022 – Equipements de vidéoprojection et visioconférence**

Dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2022, il est proposé à l'assemblée de déposer le dossier suivant : Installation d'équipements de vidéoprojection et de visioconférence dans la salle du conseil municipal :

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses HT		Recettes HT	
Equipements de vidéoprojection et visioconférence	5 432 €	DETR 35 %	1 901 €
		DSIL 35 %	1 901 €
		Autofinancement	1 630 €
TOTAL	5 432 €	TOTAL	5 432 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve la réalisation des travaux
- Approuve les modalités de financement
- Décide de solliciter une subvention au titre de la DETR 2022 et de la DSIL 2022, et auprès de tout autre organisme susceptible d'octroyer une participation financière dans le cadre de ce projet
- Mandate Monsieur Le Maire pour constituer le(s) dossier(s) de demande de subvention.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

#### **2021\_11\_04 Budget principal : Décision modificative budgétaire n°2**

Afin de prendre en compte les éléments financiers non-inscrits au budget primitif, il convient de modifier ce dernier.

La présente décision modificative intègre le projet de mur mobile :

Dépenses d'investissement :

- article 1641 (emprunt – remboursement en capital) : - 10 000 €
- article 2315 (installations, matériel et outillage techniques) : - 10 500 €
- article 2181 (installations générales, agencements et aménagements divers) : + 20 500 €

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Arrivée de Mme Isabelle BOURHIS

#### **2021\_11\_05 Demande de subvention – La Fouée de Pancé**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité (Mme BOURHIS Isabelle et M. CARPENTIER Alexandre ne prenant pas part au vote), de verser à l'association « La Fouée de Pancé » une subvention complémentaire de 400 €.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Le secrétaire de séance,  
M. CARPENTIER Alexandre

Le Maire,  
M. PILARD Jean-François